

MONSEIGNEUR DAVID GOSSELIN

A TRAVERS
SAINT-PIERRE
ILE D'ORLÉANS

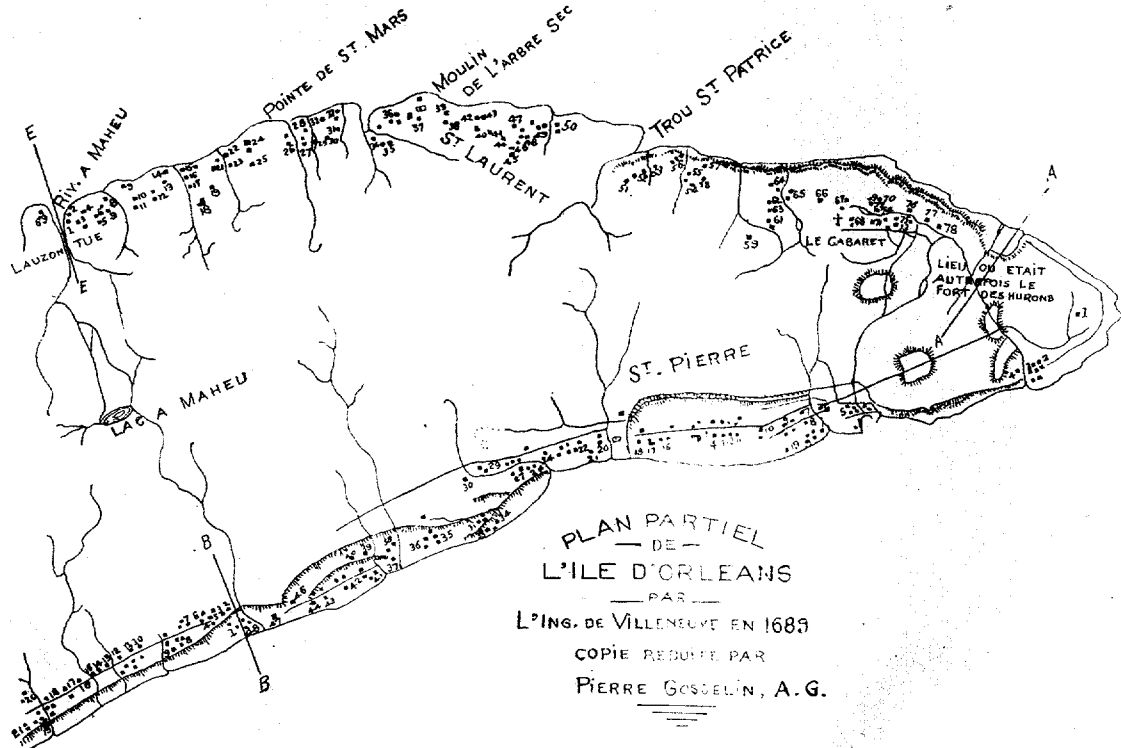


QUÉBEC

IMPRIMERIE FRANCISCAINE MISSIONNAIRE

1923

A TRAVERS SAINT-PIERRE



PLAN PARTIEL
 — DE —
 L'ILE D'ORLEANS
 — PAR —
 L'ING. DE VILLENEUVE EN 1689
 COPIE REDUITE PAR
 PIERRE GOSSELIN, A.G.

MONSEIGNEUR DAVID GOSSELIN

A TRAVERS
SAINT-PIERRE
ILE D'ORLÉANS



QUÉBEC

IMPRIMERIE FRANCISCAINE MISSIONNAIRE

1923

DÉDIÉ

AU

R. P. CLEMENT LECLERC, C. ss. R.

SOUS LE RECTORAT

DUQUEL A ÉTÉ RÉÉDIFIÉE

LA BASILIQUE DE SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ

INCENDIÉE EN JUILLET 1922

ET AUX VIEILLES FAMILLES

DE SAINT-PIERRE, I. O.

DONT IL S'ENORGUEILLIT D'ÊTRE L'ENFANT

Mgr D. Gosselin

PRÉFACE DU R. P. LECLERC, C. ss., R.

Monseigneur,

Je suis dans l'anxiété depuis que vous m'avez communiqué le projet de me dédier votre opuscule " A travers Saint-Pierre, I. O. ". Que répondre ? Si j'accepte votre dédicace, j'aurai l'air de me croire un personnage ; moi, le plus petit des enfants de la petite paroisse de Saint-Pierre. Si je refuse, je crains de désobliger un Prélat qui a si excellemment mérité de la Religion et des Lettres, et qui veut bien m'honorer de son amitié.

Il ne me reste donc, Cher Seigneur, qu'à me livrer tout entier à votre discrétion, mais en protestant que vos écrits n'ont besoin d'aucun patronage pour se présenter au public. Votre signature reste assurément leur meilleure recommandation.

Je suis profondément touché de l'empressement dévoué que vous avez mis à répondre à un désir exprimé en votre présence, qu'une plume amie voulût bien recueillir et sauver de l'oubli des faits à retenir, et des noms que les plus anciens parmi les Enfants de Saint-Pierre entourent encore de leur filiale vénération. Ce travail est fait, vous lui donnez aujourd'hui son heureux couronnement.

De ces noms et de ces faits, comme avec autant de fleurs exquisés, vous avez composé un bouquet artistement agencé,

dont nos arrière-neveux respireront longtemps le doux et fortifiant parfum. Votre opuscule mérite d'être conservé, lu et relu dans toutes les familles de Saint-Pierre, et dans un grand nombre d'autres, — à Québec surtout — dont les chefs ont eu leur berceau à Saint-Pierre. La religion du Souvenir reste toujours une de nos plus douces consolations parmi les inévitables amertumes qu'il nous faut traverser au cours de notre terrestre pèlerinage. C'est la religion du souvenir qui a mis la plume à la main des historiens. Et quels services nous ont rendus et nous rendent tous les jours ces infatigables chercheurs ! Qui ignore l'histoire de son pays, comment pourra-t-il lui conserver son amour ?

Vous allez, Monseigneur, nous rendre plus facile, ce culte du Souvenir. La lecture de votre opuscule, en faisant passer devant nos yeux le tableau de la vie paisible et laborieuse de nos ancêtres, apaisera en nous la soif exagérée du confortable. Elle affermira notre résolution de conserver à jamais dans nos familles l'attachement au sol natal, la confiance et la filiale reconnaissance envers notre curé, le respect de l'autorité paternelle, l'inaltérable belle humeur qui rend si facile la pratique de la charité fraternelle entre les familles de la paroisse.

Voyez, Monseigneur, avec votre talent remarquable de mêler l'utile à l'agréable, quel beau service vous nous avez rendu. Les enfants de Saint-Pierre, I. O., vous en garderont une éternelle reconnaissance, et ne cesseront de prier le Divin Rémunérateur de vous en attribuer la juste récompense.

C. LECLERC, C. ss. R. Recteur.

R TRAVERS

SAINT-PIERRE, ILE D'ORLÉANS

PREMIÈRE PARTIE

I

Bicentenaire de son église

LE 24 octobre 1917, la paroisse Saint-Pierre, I. O., fêtait le deuxième centenaire de sa petite église, qu'elle estime à l'égal d'une relique. Pour que son allégresse fût plus mélodieuse et plus expressive, les paroissiens l'avaient dotée d'un orgue dont le cardinal Bégin présida la bénédiction immédiatement avant l'office. La messe fut chantée par Mgr Coté, P. D., curé de Meteghan, diocèse de Halifax, et l'allocution prononcée par le R. P. Leclerc, C. ss. R., recteur actuel de la Maison de Sainte Anne de Beauré.

II

L'église classée comme monument historique

CE deuxième centenaire n'échappa point à notre Archiviste provincial. Aussi, la Commission des Monuments historiques à peine créée, il s'empressa de faire classer l'église de Saint-Pierre. Ce privilège, on s'en doute bien, elle le doit à son grand âge, car il serait puéril de prétendre qu'elle est un chef-d'œuvre architectural. Mas le fait qu'elle remonte au début du XVIIIe siècle lui donne droit à cet honneur. En effet, le vandalisme et les incendies ont si bien fait leur œuvre qu'il reste à peine quelques églises de l'avant dernier siècle, et pas une, je crois, du XVIIe, pas même celle de Sainte-Anne de Beaupré dont la démolition est au moins un sacrilège matériel. Pratiquement, on devrait rarement décréter une démolition sans consulter qui de droit, et sans la discuter à fond. De même, la suppression complète des incendies est aussi impossible que la suppression de toute guerre, mais on peut les raréfier. Qu'ils soient du moins purement accidentels, et non pas la résultante de l'inurie, de l'imprévoyance, d'une installation défectueuse de chauffage et d'éclairage. Il est sûr que si le court circuit et les autres accusés, mis en excuse le plus souvent, pouvaient parler, le verdict serait modifié.

Heureusement, on commence à comprendre qu'il est plus économique de bâtir en matériaux incombustibles, et préférable de hâter plus lentement le parachève-



L'église de Saint-Pierre

II

L'église classée comme monument historique

CE deuxième centenaire n'échappa point à notre Archiviste provincial. Aussi, la Commission des Monuments historiques à peine créée, il s'empressa de faire classer l'église de Saint-Pierre. Ce privilège, on s'en doute bien, elle le doit à son grand âge, car il serait puéril de prétendre qu'elle est un chef-d'œuvre architectural. Mas le fait qu'elle remonte au début du XVIIIe siècle lui donne droit à cet honneur. En effet, le vandalisme et les incendies ont si bien fait leur œuvre qu'il reste à peine quelques églises de l'avant dernier siècle, et pas une, je crois, du XVIIe, pas même celle de Sainte-Anne de Beaupré dont la démolition est au moins un sacrilège matériel. Pratiquement, on devrait rarement décréter une démolition sans consulter qui de droit, et sans la discuter à fond. De même, la suppression complète des incendies est aussi impossible que la suppression de toute guerre, mais on peut les raréfier. Qu'ils soient du moins purement accidentels, et non pas la résultante de l'inurie, de l'imprévoyance, d'une installation défectueuse de chauffage et d'éclairage. Il est sûr que si le court circuit et les autres accusés, mis en excuse le plus souvent, pouvaient parler, le verdict serait modifié.

Heureusement, on commence à comprendre qu'il est plus économique de bâtir en matériaux incombustibles, et préférable de hâter plus lentement le parachève-

ment de nos églises. Le temps, en tout ordre de choses, ne respecte rien de ce qui est fait sans lui.

Les plus belles églises, à mon sens du moins, sont celles dont la décoration est blanc et or ; dont les murs, à défaut de fresques sont ornés de peintures des meilleurs artistes ; qui sont baignées de lumière ; dont l'acoustique est parfait, le maître-autel et la chaire visibles de tous les coins. En soi, la maison de Dieu ne saurait être trop somptueuse ; mais en pratique, il faut tenir compte de l'importance des paroisses, et surtout de la capacité des bourses paroissiales. Freinter les contribuables " ad majorem Dei gloriam " en principe, mais en réalité par gloriole humaine, ne saurait lui plaire.

III

Description de l'église de Saint-Pierre

LONGUE de 95 pieds et large de 28 seulement, l'église de Saint-Pierre est presque un fac-simile de celle de Saint-Laurent, démolie en 1864 : murs crépis, toit à cheval, tapissé en bardeau, portail avec œil-de-bœuf et grande porte, clocher à double lanterne, surmonté du coq traditionnel ; deux minuscules chapelles latérales, petite porte latérale par laquelle les fidèles entrent et sortent habituellement.

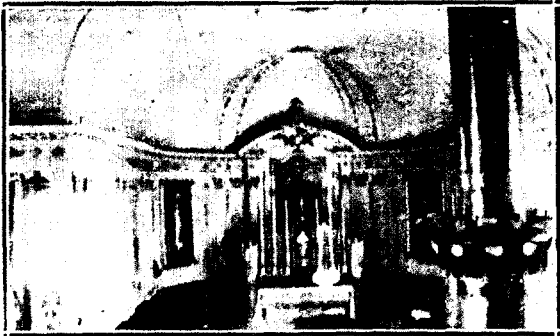
Quant à l'intérieur, même ressemblance à peu de chose près : Jubé de vingt-neuf bancs à l'arrière, nef qui en compte quatre-vingt-un, distribués en quatre rangées, chaire, banc de l'Œuvre et trois autels.

Au-dessus du maître-autel, en harmonie avec la liturgie : peinture représentant Saint-Pierre clés d'or en mains ; et aux angles droit et gauche, un ange — tailleur d'un enfant de chœur, balançant un encensoir doré. Sur les murs du chœur : apparition de Notre-Seigneur à Sainte Marguerite-Marie et l'Immaculée Conception. Puis, dans la chapelle nord : sainte Anne et la sainte Vierge, et dans la chapelle sud : la Sainte-Vierge, reine du ciel et de la terre. (1)

Ces peintures sont le complément naturel d'un chœur pur corinthien, qui hypnotise presque, l'un des plus beaux qui soient au témoignage des connaisseurs, sa voûte, ses murs blancs comme neige, ses boiseries et son mobilier bien vernis, mis en lumière par le soleil, qui est roi et maître dans cette église accueillante, tenue comme un boudoir, impressionnent agréablement, la font trouver délicieuse comme une journée de printemps.

Le fait qu'elle a toujours suffi au peuple qui la fréquente, même avant l'érection paroissiale du fief Beaulieu sous le vocable de Sainte-Pétronille, dénote — s'il n'est pas un accident — un coup d'œil qui fait honneur au curé sous lequel elle a été construite. On peut même conjecturer qu'il ne sera jamais nécessaire de l'agrandir. Bien que tout change, il semble écrit toutefois que cette paroisse — immuable depuis sa fondation — a chance de

1. C'est dans cette chapelle que M. Tardif m'a imposé le scapulaire du Mont-Carmel. Mon curé, malgré son grand amour pour la Sainte Vierge, se contentait du pouvoir d'absoudre.



Sanctuaire de l'église

garder intacte sa caractéristique rurale. En tout cas, à tort ou à raison, je ne puis la concevoir autrement. Malgré sa proximité de Québec, il me paraît presque absurde de supposer qu'elle puisse devenir un centre industriel ou une place d'eaux, même en la supposant reliée à la côte Beaupré par un pont solennellement promis à chaque élection. Paroisse agricole elle est et sera indéfiniment. Tant mieux pour elle, si l'avenir me donne raison ! En attendant, puisque cette promenade n'exige ni passeport ni argent, passons, sans nous arrêter, à travers cette paroisse qui fait rarement parler d'elle, et qui n'est guère connue que de nom. Ce simple coup d'œil suffira, je crois, à démontrer la probabilité de l'opinion que je viens d'émettre

IV

Topographie de Saint-Pierre

CETTE vieille paroisse, comprise entre Sainte-Pétronille à l'ouest ; Sainte-Famille à l'est, dont elle est séparée par le " Pot-au-beurre ; bornée au nord par le détroit qui isole l'île d'Orléans de la côte Beaupré ; au sud par Saint-Laurent, compte environ sept milles de longueur et trois milles de profondeur dans sa plus grande largeur. La grève de la partie est, sur un parcours de deux à trois milles, est un riche grenier à foin, indépendant des variations de la température, baigné et fécondé à chaque marée par ce bras de mer. Les " aboutissants " n'ont donc qu'à faire la fenaison en son temps, et à transporter ce

foin sur la cime de la falaise qui surplombe presque ces prairies naturelles.

Originellement, cette corvée était moins pénible qu'aujourd'hui, car les maisons et dépendances de ce groupe de paroissiens étaient installées sur le plateau à mi-côte entre la cime de la falaise, et la grève reliées entre elles par un chemin privé que les relations de voisinage imposaient. Puis, pour simplifier les choses, une même côte servait de débouché à plusieurs voisins immédiats qui, naturellement, veillaient ensemble sur sa bonne tenue. Le choix d'un pareil site étonne au premier abord. Mais les intéressés l'avaient sans doute choisi parce qu'il leur convenait mieux. Cet arrangement, en effet, les rapprochait de leur champ de travail, et les dispensait d'une double ascension qui abimait leurs chevaux. Evidemment, ces paroissiens n'étaient pas mécontents de leur sort, puisque la plupart n'ont déménagé qu'en 1858 sur le plateau de la falaise, et que le dernier représentant de ce groupe, Félix Goulet, remonté il y a quelques années seulement, y serait encore si sa grange n'avait pas menacé de l'ensevelir sous ses ruines.

Ce séjour entre côtes, pendant deux siècles et plus, est au moins une présomption que les avantages en compensaient les inconvénients, et qu'il faisait même bon d'y vivre. Leur migration est plutôt due au changement des circonstances. Quitter le nid familial est toujours un gros sacrifice !

C'est pourquoi deux familles sont restées blotties dans ce pli de terrain un demi siècle après le départ des autres. Cependant ce séjour en pareil lieu, devait,

il me semble, suinter l'ennui, surtout pendant l'hiver.

Le plateau qui s'étend de la falaise à l'orée de la forêt est coupé par le chemin royal, et bordé au nord par de belles et confortables maisons alignées plus ou moins régulièrement. Plusieurs avantages pour les résidents sautent immédiatement aux yeux : le bois de chauffage est presque à leur portée, le va-et-vient quotidien des passants leur est une agréable distraction, et les communications sont plus faciles (1)

L'aisance des paroissiens, supérieure même à "l'aurea mediocritas" dont parle le poète, démontre indirectement la richesse du sol. Il est à base d'argile, et son rendement ne déçoit jamais ceux qui savent le bien pétrir.

Cette description sommaire démontre, si je ne me fais illusion, la probabilité de ma thèse : que cette paroisse ne sera jamais une place d'eaux, ni un centre industriel, qu'elle conservera indéfiniment son cachet primitif, que la mentalité agricole des Saint-Pierrais ne sera jamais contrariée, et que le chiffre de ses 575 âmes ne variera guère. La seule industrie possible serait une raffinerie

1. Contrairement à ce que prétend Turcot, page 82 de "l'Histoire de l'île d'Orléans," il n'y a jamais eu d'église ni de chemin royal au pied des coteaux, " parce qu'il n'y a jamais eu d'habitations en cet endroit, qu'un chemin carrossable sur cette grève était presque une impossibilité physique, parfaitement inutile, et surtout parce que le plan de l'île d'Orléans, dressé en 1684, par l'ingénieur Ville-Neuve, indique clairement le tracé du chemin royal là où il est actuellement.

de ce fromage exquis qu'elle a été la première à faire circuler sur le marché de Québec, et qu'elle a longtemps monopolisé. Les clients ne lui manqueraient pas, car ils sont légion, paraît-il, les gourmets de ce mets toujours impuissant à me séduire, même depuis qu'il a perdu son arôme d'antan.

DEUXIÈME PARTIE

Crypte de l'église

Au retour de cette excursion au grand air, descendons un instant dans la crypte de cette vieille église où reposent, entre autres, cinq des anciens curés de Saint-Pierre : MM. Dauric, Monseigneur Desglys, MM. Parent, Joseph Tardif, et Chs Hallé, ainsi que deux frères de M. Tardif, les abbés Charles et Maxime.

I

L'Abbé Dauric

Il a été le premier curé canonique de cette paroisse. Décédé en 1713, après un règne de vingt ans, il fut d'abord inhumé dans la première église. Puis, la translation de son corps dans l'église actuelle eut lieu du moment qu'elle fût livrée au culte en 1713 ou 1714.

Cette première église, dont les fondations étaient encore visibles il y a un demi-siècle, était située quelques arpents au nord de l'église actuelle.

II

Monseigneur Desglys

La seconde dépouille ecclésiastique a été celle de :
Mgr Ls. Philippe Marianchau Desglys, dont une plaque

de marbre noir encastrée dans le plancher du chœur, porte l'inscription suivante :

HIC JACET
LUD. PHIL. MARIAUCHAU DESGLYS
QUEB. EPISCOPUS.
OBIIIT 4 JAN. ANNO 1788, ÆTATIS 78.
PRAESB. *tûs* 53, EPP. *tûs* 16.
QUISQUIS ADES, SIC TE FRAGILEM
MEMORARE VIATOR:
MORS EST CERTA, BREVIS
GLORIA, VITA NIHIL.
REQUIESCAT IN PACE.
AMEN.

Traduite en français, cette inscription rappelle que le premier évêque canadien-français de Québec a été cinquante-trois ans curé de Saint-Pierre, I.O., savoir : trente-sept ans comme simple prêtre : douze ans comme coadjuteur ; quatre ans comme évêque de Québec, après le décès de Mgr Briand ; qu'il est décédé en 1788, à l'âge de 78 ans. (1) Cet évêque signait "Desglys." On peut donc dire que cette paroisse a eu l'honneur d'être, en fait le siège du diocèse de Québec pendant quatre ans. Ceux qui désirent connaître plus intimement Mgr Desglys, qui je crois, était quelque peu original, n'ont qu'à consulter Les "Evêques de Québec" par Mgr Têtu. Comme je

1. Le curé de cette paroisse est en possession d'une petite table qui appartenait à Mgr Desglys. On l'a seulement peinturée.

n'écris pas l'Histoire proprement dite de Saint-Pierre, I. O., il me suffit de souligner ce fait exceptionnel.

Une réflexion cependant avant de passer à son successeur. Chaque fois que mes yeux tombent sur le portrait de cet évêque, j'ai l'irrésistible impression qu'il est une caricature et qu'il ne ressemble nullement à l'original. Les portraits sont généralement embellis, il est vrai, mais parfois l'artiste ne rend pas justice à celui qui pose. C'est, j'aime le croire, ce qui est arrivé à Mgr Desglès. Il aurait donc pu dire à son peintre, comme Sainte Thérèse, qui était ce qu'on appelle une beauté espagnole : " Dieu vous pardonne, frère Jean, vous m'avez faite laide et chassieuse ! "

Lors du troisième centenaire de la canonisation de Sainte Thérèse, en octobre 1922, ses compatriotes ont été mieux inspirés que le pinceau de ce peintre malhabile. En effet, l'Université de Salamanque l'a nommée docteur *honoris causa*, pour reconnaître en elle le théologien de la mystique catholique. La reine Victoria couronna la statue de la Sainte du bonnet doctorel, orné de perles et de pierres précieuses, puis Alphonse XIII plaça lui-même, dans la main droite de la Sainte, une plume d'or, symbole de la richesse et de l'immortalité de ses écrits.

Cette mésaventure était cependant moins désagréable que celle d'un cardinal qu'un peintre romain, sur toile représentant la scène du Jugement dernier, reléguait dans l'enfer, pour venger un prétendu grief. Heureusement pour le cardinal, cet enfer n'existait qu'en peinture !

III

M. l'Abbé L.-A. Parent

Curé de Saint-Pierre, de 1832 à 1842.

Frappé de paralysie en 1841, on lui donna pour vicaire un jeune professeur du Séminaire de Québec, M. l'abbé Joseph Tardif.

Comme la maladie semblait devoir se prolonger, il démissionna en 1842, et son vicaire lui succéda. Il arriva précisément ce que l'on présumait, car Dieu ne rappela à lui ce pauvre malade qu'en 1845. Il est inhumé du côté de l'épître.

Mr. l'abbé Parent est le donateur de la maison d'école du village. Il est rare que l'on puisse ressusciter le nom d'un ancien curé qui soit resté indifférent à la cause de l'instruction publique. On sait aussi que si la loi scolaire de 1842, a pu être mise en vigueur assez facilement, c'est grâce à l'influence du clergé canadien.

M. l'Abbé Joseph Tardif

Trente-trois ans plus tard, le successeur de l'abbé Parent descendait à son tour dans la crypte de son église qu'il affectionnait plus que son presbytère, et où il avait passé tant d'heures délicieuses. Comme je l'ai entrevu à l'œuvre, on comprendra que je cède à la tentation de causer de ce curé dont le souvenir est encore aussi vivant qu'au lendemain de sa mort.

Né en 1813, à Saint-Augustin, il entra au Petit Sémi-

naire de Québec, en octobre 1823, dans la neuvième classe, c'est-à-dire dans la dernière. A cette époque, les écoles primaires n'étaient pas encore nées.

L'année suivante il fit sa Huitième ; puis, en 1825-26 il passa en Cinquième. Ensuite, il continua régulièrement son cours, qu'il termina en 1832. Les finissants de cette année-là étaient : MM. Dominique Lefrançois, Joseph d'Estimenville, prêtre ; F. Pilote, prêtre ; Etienne Couture ; H. Legendre, avocat ; E. C. Plante, prêtre ; Michel Lemieux, prêtre ; Prisque Gariépy, prêtre ; W. Fréchette, prêtre ; John Cannon, prêtre ; Thos. Roy, prêtre ; J. T. Taschereau, avocat.

M. Tardif prit la soutane le 29 septembre 1832, et fut professeur pendant la majeure partie de son Grand Séminaire : professeur de Quatrième en 1832-33 ; de Troisième en 1833-1834, jusqu'au 26 avril ; exclusivement séminariste en 1834-35, sauf quelque temps suppléant du professeur de Quatrième ; correcteur d'épreuves et professeur occasionnel en 1835-36.

Le Séminaire appréciait évidemment ce jeune professeur, car au lendemain de son ordination, qui eut lieu le 11 décembre 1836, il le pria de lui continuer ses services comme prêtre auxiliaire. M. Tardif fut donc professeur de Seconde en 1836-39 ; de Rhétorique en 1839-40, ainsi qu'en 1840-41, jusqu'au jour où il fut nommé vicaire à Saint-Pierre, qu'il ne devait jamais quitter. (1)

1. Le premier mariage de cet ancien curé de Saint-Pierre a été celui de Laurent Gosselin, et le dernier celui de Joseph Gosselin, fils de Laurent, et ancien sacristain de Saint-Jean-Baptiste, Québec.

J'étais encore un enfant quand je l'entrevis la première fois. C'était pendant une tournée de confirmation à Saint-Laurent. Sa stature au-dessous de la moyenne me frappa sans doute, car je n'avais jamais vu si petit curé. Mais son air modeste, grave et digne, me fit soupçonner ce que je devais un jour mieux comprendre. On sentait qu'on était en présence d'un caractère, et que la paroisse de Saint-Pierre était sous la houlette d'un homme de Dieu. Telle est l'impression première qu'il créait, et son pastorat de trente-trois ans démontre à l'évidence la sûreté du diagnostic populaire, bien que M. Tardif ne fut pas mieux doué que la plupart de ses confrères.

Il est malaisé, il me semble, de faire monter le niveau moral et religieux d'une paroisse plus haut qu'il ne l'a fait. Cet idéal, qui était son principal objectif, le hantait en quelque sorte le jour et la nuit. Il l'a atteint, avec la grâce de Dieu, progressivement, tirant parti de tous les incidents, par la force de sa parole toujours raisonnée et paternelle, par l'exemple, la prière, en un mot, en suivant littéralement le programme que Saint-Paul énonce dans l'une de ses épîtres. Son emprise sur ses paroissiens était telle qu'il était invariablement exaucé. Aussi, on peut dire sans exagération que sa paroisse était l'image presque d'une communauté religieuse dont il était l'aumônier : Les familles étaient foncièrement chrétiennes et le sont encore, uniquement préoccupées de leurs devoirs d'état et de religion ; l'autorité des parents indiscutée ; la tempérance et les vertus civiques en honneur, les dimanches et le devoir pascal religieusement observés, les divertissements dangereux bannis, et les modes fé-

minines — si modes il y avait eu ce temps-là — réduites à leur plus simple expression. Les paroissiens, je crois, eussent sifflé une femme assez osée pour circuler dans un déshabillé qui leur enlève tout droit au respect. Les fredaines, s'il en échappait à la fragilité humaine, étaient purement accidentelles.

Evidemment, ce curé dirigeait le courant paroissial au lieu de le suivre, et n'oubliait pas son rôle de pasteur. Il est juste d'ajouter que cet idéal est de réalisation plus difficile dans une paroisse populeuse.

On a dit que le clergé de cette époque était trop réguriste.

Qu'il ait parfois exagéré, par exemple, en matière de modes indifférentes en soi, je n'en disconviens pas. Mais le laxisme vaut-il mieux que le rigorisme ? Qu'on en juge par les résultats.

On lui a également reproché d'avoir allongé le Décalogue et réparé les oublis de son Auteur. Ce que l'on appelait ironiquement les "commandements du curé" était la défense, non pas d'amusements licites en soi, mais que les circonstances concomitantes transformaient invariablement en occasions de péché. Non, le clergé de cette époque n'a ni empiété sur les attributions du divin Législateur, ni donné à ses préceptes une interprétation aleusive. Cette simple distinction le prouve.

On s'est aussi amusé à ses dépens, parce qu'il prêcha non pas seulement la tempérance mais l'abstention. Ce qui est vrai, c'est qu'il la conseillait sans l'imposer, laissant chacun à sa générosité et comptant surtout sur la prière. Une preuve, c'est qu'un paroissien de M. Tardif,

lors d'une retraite de tempérance, refusa de s'enrôler dans la Société, et n'en garda pas moins sa place au chœur. D'ailleurs, la récente campagne de prohibition le venge surabondamment.

En tout cas, les observateurs remarquaient que les paroisses de ces régoristes étaient précisément celles dont le niveau moral et religieux était toujours à la hausse. Il est donc aisé de tirer la conclusion.

Hors de la chaire, M. Tardif prêchait par l'exemple.

Son quotidien — sauf les variantes imposées par le ministère — était celui du Grand Séminaire ; le mobilier de son presbytère, celui d'un curé qui dénonce le luxe ; sa table, celle d'un homme qui mange pour vivre, au lieu de vivre pour manger. En somme, il était en tout un parfait ecclésiastique, si bien que son nom fut mentionné lors de l'érection du diocèse de Rimouski. Les curés de cette trempe, les paroissiens les apprécient et voudraient qu'ils fussent immortels. Aussi, lorsque M. Tardif songea à démissionner, parce que son trop maigre revenu ne lui permettait pas de payer le salaire d'un vicaire que son âge réclamait, ses paroissiens réglèrent la question en un clin d'œil. Vous resterez curé de Saint-Pierre, lui dirent-ils, vous aurez l'auxiliaire désiré, et nous verrons à ce que notre bourse ne s'en porte pas plus mal. En définitive, déclara l'un deux, prévenir le changement qui nous menace est la meilleure politique à suivre. Ce fait démontre à quel point les paroissiens et leur curé faisaient bon ménage. Grâce à cette entente vraiment cordiale, la démission fut si bien remise aux calendes grecques que M. Tardif est décédé curé de Saint-Pierre,

I.O., en 1875, à la suite d'un refroidissement pris en présidant une sépulture. Dieu ne lui laissa pas le temps de déménager et d'aller occuper la maison que, conjointement avec ses frères, l'ancien curé de l'île aux-Grues, et le professeur de l'école du village, M. Louis Tardif, il avait fait bâtir sur un terrain cédé gratuitement par la Fabrique.

Ce dernier, qui avait fait son cours classique, succéda au professeur Fortin juste à temps pour remettre en selle le futur Père Leclerc, actuellement recteur de Sainte-Anne de Beaupré. Comme je l'ai relaté dans mes "Figures d'hier et d'aujourd'hui", il avait commencé l'étude du latin avec son curé. Mais rendu à la page de la grammaire où l'on fait connaissance avec le "supin," cet important personnage lui fut présenté de telle façon qu'il resta énigmatique pour l'enfant. Découragé, il renonça à l'avenir qu'il avait rêvé, et ferma sa grammaire. Heureusement, la crise ne dura guère. Le petit bonhomme se ressaisit bientôt, retourna au presbytère, et son curé, inspiré sans doute par le Saint-Esprit le confia à son frère l'instituteur. Dès la première séance, la vision du fameux supin lui apparut en pleine lumière, et à partir de ce moment tout marcha comme sur des roulettes. Cet incident démontre le rôle capital d'un professeur parfaitement entraîné.

Heureux contre-temps ! pourrait-on dire, car il intéressa le nouvel instituteur au jeune naufragé qu'il avait repêché, dont il négocia l'entrée au Petit Séminaire de Québec, et devint l'un de ses protecteurs.

J'ai incidemment mentionné, il y a un instant, les

abbés Charles et Maxime Tardif, frères de l'ancien curé de Saint-Pierre. Comme ils reposent tous deux dans la crypte de cette église, il convient de rappeler leur souvenir. Il me plairait sans doute d'en causer plus longuement. Malheureusement, je ne les connais que nominalemment, surtout M. Maxime, décédé au début d'une carrière qui promettait d'être féconde. J'en sais un peu plus long sur M. Charles, qui est parti le dernier. D'ailleurs, il a séjourné plusieurs années à Saint-Pierre où son souvenir est encore bien vivant.

M. l'Abbé Charles Tardif

Né le 3 octobre 1817, il entra au Petit Séminaire de Québec en dernière classe, le 1er octobre 1829. De la Sixième il passa en Quatrième, de la Quatrième en Seconde; de sorte que son cours terminé, il comptait parmi les finissants de 1836, au nombre desquels se trouvaient le futur cardinal Taschereau et Mgr Cyprien Tanguay.

La première place sur les pancartes était alternativement occupée par l'un ou l'autre de ce trio d'élèves, désigné en style télégraphique sous le nom de "*TanTarTas.*" Il prit la soutane le 30 septembre 1836, fut d'abord exclusivement séminariste, puis professeur de Quatrième en 1838-39 et 1839-40.

Ordonné prêtre le 30 août 1840, M. Chs Tardif fut successivement vicaire au Cap-Santé, à la Baie-du-Febvre, missionnaire de Kingsey, puis curé de l'île aux-Grues en 1847, avec desserte de la Grosse-Isle.

En temps ordinaire, cette mission était plutôt nomi-

nale, presque l'équivalent d'une promenade. Mais, en 1847, l'arrivée de transports océaniques chargés d'émigrés catholiques que le typhus avait surpris en route pour Québec, changea radicalement la situation. Chaque vaisseau retenu en quarantaine n'était plus qu'un navire-hôpital portant des centaines de malades entassés dans l'entrepont ou à fond de cale. On devine aisément le reste. Le premier rendu sur ce champ de pestiférés fut naturellement le titulaire de cette mission. Il s'y dépensa si bien qu'il fut l'une des premières victimes du terrible fléau. On crut même quelques jours qu'il retournerait à l'île aux-Grues couché dans un cercueil. Heureusement, il finit par triompher du microbe typhoïde, mais perdit définitivement le riche capital de santé qu'il avait trouvé dans son berceau. Jeune encore, il espérait que l'avenir lui restituerait, partiellement du moins, sa robuste constitution. Il reprit donc son ancien poste, attendit patiemment quinze ans durant, et démissionna en 1867, après avoir dépensé la balance du capital que lui avait laissée la terrible maladie. Le cardinal Taschereau, alors prêtre du Séminaire de Québec, et M. Auclair, ancien curé de N.-D. de Québec, payèrent aussi leur tribut au typhus, mais furent plus favorisés que M. Tardif. Sur 42 missionnaires qui défilèrent à la Grosse-Isle, et dont la moitié fut frappée par le fléau, quatre seulement tombèrent au champ d'honneur.

Ce nouveau pensionnaire de la Caisse ecclésiastique ne chercha pas longtemps son gîte. En quittant l'île aux-Grues il devint naturellement le commensal du curé de Saint-Pierre. On conçoit aisément la vie heureuse que

menaient ces deux frères, qui ne se différenciaient que physiquement. M. Charles ne chantait jamais la messe puisqu'il ne montait plus à l'autel, mais il chantait habituellement les vêpres et faisait le catéchisme. Il était, paraît-il, catéchiste émérite, populaire à tel point que les paroissiens accouraient l'entendre comme s'ils y eussent été tenus sous peine de faute grave. On m'a assuré qu'il était prédicateur presque autant que catéchiste, éloquent surtout lorsque les vérités éternelles étaient son thème. La Passion était l'un de ses sujets privilégiés. Aussi, les paroissiens étaient sûrs de l'entendre le vendredi-saint. Ce jour-là, il montait en chaire son crucifix en mains, et les paroissiens l'eussent volontiers écouté plus d'une heure. Il les électrisait si bien que tous les yeux pleuraient. En réalité, ils oubliaient l'homme et croyaient entendre le Christ lui-même racontant ses tortures morales et physiques, depuis sa condamnation à mort jusqu'à son crucifiement. Il faut avouer que nul sujet ne prête plus à l'éloquence, surtout en présence d'un auditoire qui ne fait qu'un avec le prédicateur. Ce modeste si bien doué, qui ambitionnait uniquement d'être ignoré, compterait probablement parmi nos principaux orateurs sacrés si les circonstances l'eussent davantage favorisé. Il est sûr toutefois que personne ne l'a moins regretté que lui.

Les citoyens de Saint-Pierre croient sincèrement que si M. l'abbé Chs. Tardif n'a pas attendu la mort au milieu d'eux, c'est que le bonheur de vivre avec son frère inquiétait presque sa conscience. Ils sont probablement sous une fausse impression. Prévoyant que leur curé

partirait avant lui, il a pris le parti le plus sage. Cette inquiétude, si elle l'obsédait réellement, si elle n'est pas une légende, prouverait qu'elle fut le début des scrupules qui empoisonnèrent ses dernières années, et l'empêchèrent de goûter son bonheur.

Quelle que soit la cause de cette maladie : abdication partielle de la raison sous la pression de l'imagination, ou pente naturelle du tempérament, la résultante est la même. Elle torture sa victime et le scrupuleux est plus malheureux que son cousin le neurasthénique. En tout cas, la vieillesse s'avancait avec son cortège d'ennuis et d'infirmités, et M. Tardif crut qu'il était temps de prendre le chemin de l'hôpital. Il dit donc adieu à ce frère qu'il aimait tant, traversa à Lévis et se mit sous la tutelle maternelle des Sœurs de Saint-Joseph de la Délivrance où il est décédé en 1885, à l'âge de soixante-huit ans et six mois, après deux ou trois jours de maladie.

Une clause de son testament peint bien l'humilité intransigeante de cette âme. Il stipula formellement sa volonté de ne pas être transporté de Lévis à Saint-Pierre dans un corbillard, mais dans une simple voiture ordinaire. Son desideratum fut exaucé. On peut bien le discuter, le condamner et même n'en pas tenir compte, tout de même, il est un signe sensible de l'humilité de celui qui le formula.

C'est probablement pour le même motif qu'il n'a jamais voulu se laisser photographier. Peut-être eût-il consenti, si on eût usé du stratagème qui fit fléchir saint François de Sales, quatre ans avant sa mort. " Mme de Graniers circonvint le confesseur du saint, qui lui re-

présenta qu'il était cause de plusieurs péchés véniels de murmure par son obstination à ne pas se laisser peindre. C'est de là qu'est sorti le portrait conservé à la Visitation de Turin, qui est le plus ordinairement reproduit.

Il semble, pourtant facile de concilier les deux choses : " Faire plaisir à des amis, sans céder à une puérole vanité. "

Si je ne puis causer des dix-sept années de son pastorat à l'île aux-Grues, où la position d'un curé, à cette époque, du moins, fait un peu songer à celle de Robinson Cruzoé, je sais qu'il y fit aimer Dieu, et que ses paroissiens surent apprécier sa valeur.

Après un libera chanté à l'Hospice, il fut transporté à Saint-Pierre où son service et sa sépulture eurent lieu le lendemain, en présence de la paroisse entière et de MM. Dumontier, Gauvreau, curé de Saint-Roch de Québec ; Fortier supérieur du Collège de Lévis ; Blais, curé de Saint-Laurent ; Gauvin ; Gagnon, curé de la Sainte-Famille ; E. Leclerc, curé de Saint-François ; Hallé, curé de Saint-Pierre ; Marois, de l'Archevêché ; H. Paquet ; E. Carrier ; C. Roy et C. Leclerc.

La levée du corps fut présidée par M. N. Fortier ; le service, chanté par M. Gagnon, et l'absoute présidée par M. Gauvreau qui prononça l'oraison funèbre. Il en profita pour rappeler le souvenir des trois frères, aux paroissiens de Saint-Pierre, et rendre témoignage à l'ancien curé de l'île aux-Grues. Mais, ce qui vaut encore mieux que les distinctions honorifiques et assure sa survivance, c'est l'inscription de son nom sur la liste d'or du clergé qui affronta volontairement la mort pendant l'épidémie

de 1847. Il savait fort bien courir le risque de revenir de la Grosse-Isle à l'île aux-Grues dans un cercueil. La simple mention de ce fait dispense de tout autre éloge.

M. l'Abbé Maxime Tardif

Le cadet de ce trio sacerdotal, l'abbé Maxime, n'était pas aussi riche de santé que ses frères. Il débutait à peine dans la carrière, lorsqu'il dut rendre les armes et retourner à Dieu.

Né le 3 février 1821, il entra au Petit Séminaire de Québec le 1er octobre 1831, dans ce qu'on appelait la dernière classe, puis il parcourut régulièrement le cycle complet du cours classique : élève de Sixième en 1832 ; de Cinquième en 1833 ; de Quatrième en 1834 ; de Troisième en 1835 ; de Seconde en 1836 ; de Rhétorique en 1837 ; de Mathématiques en 1838 et de Physique en 1840.

Ses classes terminées, il entra au Grand Séminaire le 1er octobre 1841. Il fut à la fois, cette année-là, étudiant en théologie et professeur de Septième. Ce n'était pas l'idéal, mais ce cumul s'imposait. Pendant les années 1842 et 1843, il fut secrétaire de Mgr Turgeon, alors co-adjuteur de l'évêque de Québec. Sans être une sinécure, cette position lui laissait plus de loisirs que le professorat.

Du moins, il ne retournait pas à sa cellule avec une laise de copies à corriger. De la fin de 1843 à 1845, année de son ordination, il fut exclusivement séminariste. Puis, une fois prêtre, on le nomma vicaire à Lotbinière. Son séjour à la campagne n'améliora pas sa santé, car il est

décédé en 1850. Il fut inhumé à Saint-Pierre, après avoir probablement attendu la mort au presbytère de son frère.

M. Louis Tardif

Bien que cet ancien instituteur ne repose pas dans la crypte de l'église, il me semble naturel d'en causer immédiatement après ses frères.

Entré au Petit Séminaire de Québec en Septième, dans l'automne de 1840-41, il était l'un des finissants de 1849.

Nous avons son portrait sur zinc, mais bien après son année de physique, m'écrivait le 30 octobre 1922, Mgr Amédée Gosselin, du Séminaire de Québec.

Moins fortuné que ses aînés, malade d'une inflammation de la pupille, ses yeux l'empêchèrent de prendre la soutane. L'allure cléricale de ce laïque malgré lui trahissait une vocation aussi évidente que celle de ses trois frères : Joseph, Charles et Maxime. Une preuve, c'est qu'il persévéra jusqu'à la fin de sa vie dans la récitation quotidienne de l'office de la Sainte Vierge. Son Heure des Congréganistes était son Bréviaire des quatre saisons de l'année.(1) Les choses étant ainsi, il résolut de se consacrer à l'enseignement, carrière qui est bien une espèce de sacerdoce, et presque héroïque en ce temps de salaires de famine. D'abord titulaire de l'école de l'Ange-Gardien, quinze ans durant, le jeune professeur démissionna lorsque l'école de Saint-Pierre perdit son

1. Il n'avait été reçu congréganiste que la dernière année de son cours, parce que cette faveur était alors le monopole des pensionnaires.

vieux *magister*. Pécuniairement, il ne gagnait rien au changement, mais il se rapprochait de son frère. La Commission scolaire de cette paroisse n'a probablement jamais fait meilleure transaction. En effet, M. Le Tardif fut à la fois un excellent instituteur et, au sens large du mot, le coadjuteur du curé. Son stage fut l'âge d'or scolaire de Saint Pierre : le niveau de l'école monte immédiatement, l'enseignement religieux fut particulièrement soigné, la piété cultivée, et les vocations en herbe favorisées. Comme preuve, je puis citer le recteur actuel de Sainte-Anne de Beaupré, qui fut l'un de ses élèves préférés, l'abbé J. B. Gosselin, décédé au diocèse de Covington, le Frère Symphorien, des Ecoles chrétiennes. Ces noms, que je cite de mémoire, ne sont pas les seuls qui lui font honneur. Les élèves auxquels il faisait la classe en copiant ses anciens professeurs du Petit Séminaire de Québec, sortaient suffisamment outillés pour bien se tirer d'affaire. Un complément qui, malheureusement, manque actuellement, c'est qu'ils lisaient parfaitement le latin. Son ostracisme actuel est une inconcevable aberration. Bref, son enseignement des matières profanes n'était peut-être pas poussé aussi loin que celui des instituteurs de l'école de mon village, tels que Toussaint, Couture et Lapierre, mais son enseignement religieux était bien supérieur. Je répète donc ce que j'ai déjà écrit d'ailleurs : Heureuses les paroisses dont les maîtres d'école ont fait des études classiques !

Lorsque son camarade de classe, Mgr Dominique Racine devint évêque de Chicoutimi, il lui offrit de

l'ordonner pour son diocèse. M. Le Tardif, pour des raisons faciles à présumer, crut devoir décliner une proposition qui fait honneur à ces deux compagnons de classe. Le pas qu'il hésita à faire, un ancien paroissien de Saint-Pierre, comme je le dirai tout à l'heure, le fit plus tard, bien qu'il fût presque cinquantenaire.

Ces quatre frères, inhumés à Saint-Pierre, sont nés à Saint-Augustin, comté de Portneuf, de parents plutôt pauvres. Dieu en prédestinait trois à la prêtrise. Aussi, pour remplacer à la fois la mère qu'ils perdirent tout jeunes, et préparer sûrement leur avenir, il confia ces orphelins à un oncle et à une tante de Québec, auxquels, peut-être en prévision de cet héritage, n'avait pas été donné d'enfants. C'est donc à cette protection, dont ils surent profiter, que quatre de ces orphelins ont fait leur cours classique au Petit Séminaire de Québec, et que trois sont devenus prêtres. Que la Providence est admirable dans ses voies !

Lorsque ces deux protecteurs périrent en 1846, dans l'incendie du Théâtre de la rue Saint-Louis, où ils s'étaient rendus pour la première fois, leur mission était accomplie. M. Joseph Tardif était prêtre depuis dix ans et les anciens orphelins pouvaient se débrouiller seuls. (1)

M. l'Abbé Charles Hallé

Né à Saint-Roch, Québec, en 1839, le futur curé de Saint-Pierre, I. O., entra au Petit Séminaire de Québec

1. Il m'a été impossible de déterrer le nom de ce bienfaiteur.

le 1er octobre 1851, La rentrée des classes avait été retardée d'un mois parce qu'on redoutait la réapparition du choléra.

Il débuta en Huitième, et passa en Sixième l'année suivante. Mais, cette envolée exécutée, il sembla redouter le surmenage, et calcula si bien son labeur quotidien qu'il n'apparaissait — sur les pancartes — ni parmi les premiers ni parmi les derniers. Ce qu'on pourrait appeler le juste milieu suffisait pleinement à son ambition. Ce fut peut-être pour cette raison que, au seuil de la Troisième, il fut arraché aux délices de l'externat et put goûter celles du pensionnat. Toutefois, ce déménagement ne l'empêcha point de continuer à siéger au centre, et de faire méthodiquement son cours, qu'il termina en 1860.

Ses camarades étaient : MM. Julien Auger, décédé subitement, étant curé à Oswego ; Nap. Cinq-Mars, ancien curé de Portneuf ; Pierre Fiset, curé au Cap-Breton ; L.-H. Huot, ancien rédacteur du *Canadien* ; Léon Lambert, décédé à l'évêché de Covington ; Auguste Lavetière, prêtre ; Athanase Lepage, ancien curé de Sainte-Catherine ; Eugène Méthot, mort après quelques années de prêtrise ; Damase Morissette, chanoine et ancien curé des Trois-Pistoles ; John O'Brien, employé civil à Ottawa ; Pierre Villeneuve, cultivateur, de Charlesbourg.

M. Hallé laissa partir tous ses confrères avant lui.

Son cours classique terminé, il sembla hésiter sur son orientation, et passa douze mois à scruter l'horizon en se reposant. Puis, sans surprendre personne, il prit la sou-

tane le 17 septembre 1861, emboitant le pas à ses deux frères aînés ; l'ancien curé de Sainte-Marguerite et l'ancien curé de Saint-André.

Le modeste curriculum de ses années de Grand Séminaire se lit comme suit : infirmier et surveillant des études en 1861-62 ; régent en 1862-63 ; professeur de Huitième, en 1863-64, en même temps que régent ; régent en 1864-65, puis exclusivement étudiant en théologie, de septembre 1865 au 18 janvier 1866. Il s'est donc promené quatre ans entiers avec son Manuel de théologie sous le bras.

Lorsque je suis entré au Petit Séminaire, en 1861, M. Hallé était l'un des régents de la Petite Salle, ainsi dénommée bien qu'elle soit aussi grande que celle des plus âgés. C'est ce qui m'a valu de vivre sous sa houlette. Il n'était, si je me rappelle bien, ni impopulaire ni populaire. Ce demi-géant, l'œil sévère et la voix rude, un Samson, moins son opulente chevelure, était réellement pauvre de magnétisme, aussi son jeune peuple le craignait plus qu'il ne l'aimait, et réalisait sans l'expérimenter, qu'être fouetté par cette main de plomb devait chauffer. Cette impression assurait le respect du règlement, en sa présence du moins.

Ordonné prêtre le 28 janvier 1866, M. Hallé partit immédiatement pour Beauceville. L'ancien berger ne s'ennuya guère de ses moutons, car ils ne le revirent jamais dans leurs pâturages.

De Beauceville, il passa à Saint-Roch, Québec, en 1868 ; puis, en 1869, il était nommé curé de Saint-Sébastien qu'il quitta en 1876 pour Saint-Pierre, I. O. Il com-

prit évidemment son bonheur, puisqu'il à été trente-sept ans curé de cette paroisse. Si l'on en juge par ses rares apparitions à Québec et dans les paroisses voisines, Saint-Pierre était son univers, en dehors duquel rien ne l'intéressait. Sous ce rapport, du moins, il était bien le continuateur de M. Tardif. Ses paroissiens lui en savaient gré, et ne lui marchandèrent pas leur confiance. L'intelligente restauration — avec son or en partie — de leur vieille église, qu'il a eu le bon esprit de ne pas démolir, suffit à démontrer qu'il en était digne. Le carillon que le clocher attendait depuis deux siècles, une clause de son testament, stipulant un legs de deux mille piastres supplémenté par une souscription de cinq cents piastres, don d'un paroissien, M. Arthur Gagnon, l'a presque mis en branle. J'écris " presque " puisqu'il ne sera béni et installé qu'en juillet prochain. Ces dames Mears pèsent 3,300 livres, et donnent les notes, sol, la, si. Désormais, on ne parlera plus des grelots de Saint-Pierre, dont les paroisses voisines aimaient tant à se moquer. Il ne reste donc plus à ces heureux paroissiens que de continuer à bien protéger leur église contre un incendie toujours possible.

Lorsque M. Hallé démissionna, il laissait une succession spirituelle et matérielle idéale, telle qu'il l'avait héritée. Sa paroisse, il l'avait sans doute administrée avec son jugement, mais aussi avec l'assistance du Saint-Esprit, qui dispense de bien des écritures et des correspondances. Aussi, je serais étonné si le casier de Saint-Pierre, aux Archives de l'Archevêché, comptait un grand nombre de lettres portant sa griffe. Un curé, il me semble, ne

doit pas être un simple soliveau, incapable d'initiative personnelle, consultant à propos de tout et à propos de rien, oubliant que la réponse à ses questions est presque toujours dans ses auteurs, sinon, il s'expose à ce que son évêque lui réponde parfois : "Voir *Discipline*, page 75".

Tout en admirant les curés qui tombent au champ d'action, j'approuve les septuagénaires — plus ou moins avancés — qui, pour bonnes et valables raisons, passent le chapeau à de plus jeunes. Il est possible qu'ils ne fassent ni mieux, ni même aussi bien. Peu importe ! L'unique question qui se pose à ce moment psychologique est celle-ci : Que me conseille ou me commande l'intérêt spirituel de ma paroisse ? Le point de vue personnel doit être absolument éliminé. Au curé démissionnaire, il reste d'ailleurs le loisir de penser à soi, sans compter cent manières d'être utile et de faire le bien. J'ignore naturellement comment M. Hallé raisonna son cas. Mais, puisqu'il était incapable de desservir seul sa paroisse, il était parfaitement justifiable de prendre le chemin de l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance, en 1913. Chacun est censé se connaître et savoir le meilleur parti à prendre en pareille occurrence.

Là, il vécut plus que jamais en ermite, et ne quitta définitivement sa retraite qu'en 1922, pour aller dormir dans son ancienne église, à côté de son avant-dernier prédécesseur.

Ce retour "*post mortem*" prouve que M. Hallé aimait ses paroissiens autant qu'ils l'estimaient.

Quelques uns penseront peut-être que j'ai trop longuement causé de la famille Tardif. Quoiqu'il en soit, je

ne m'en repens point. Cette famille sacerdotale est si intéressante et à la fois si édifiante. D'ailleurs, je suis sûr de n'avoir pas déplu au peuple de Saint-Pierre, et c'est pour lui que j'écris ces pages. Les causeries avec les morts sont généralement plus profitables que les conversations humaines. Le culte des morts, sous une forme ou sous une autre, je le pratique depuis mon enfance.

Il n'entre pas dans le cadre que jeme suis tracé de m'attarder dans la compagnie des autres curés. La plupart n'ont fait que passer : tel, par exemple, l'abbé Prime Girard, successeur immédiat de M. Tardif. Usé et à demi-mort lorsqu'il fut nommé à Saint-Pierre, il était évident que l'ancien curé de Saint-Prime, Lac Saint-Jean n'y moisirait pas. Il avait certainement trop présumé de ses forces, car il quittait Saint-Pierre, en septembre 1876, pour aller mourir quelques mois plus tard dans le lieu de retraite qu'il s'était choisi. (1)

Il convient toutefois de rappeler leurs noms et la durée de leur pastorat à Saint-Pierre.

Desservants

M. Jean Basset	1679-1680
" Frs Lamy	1680-1681
" L. de Francheville	1685-1689
" J. Henri Tremblay	1689-1692
" G. T. d'Herbery	1692-1693
" J. Pinguet	1693.

1. De février 1875 à Octobre 1876, la paroisse fut desservie par l'abbé Fortunat Pelletier.

Curés

M. L. Dauric	1693-1713
Le R. P. Legrand, récollet	1713-1714
M. L. Caillet	1714-1731
“ A. P. J. Valois	1731-1734
Mgr Mariauchan Desglys	1734-1788
M. Ant. Hamel	1788-1789
“ J. Ducondée	1789-1791
“ Edm. Burke	1791-1794
“ Boissonnault	1794-1813
“ Berthelot	1813-1825
“ Is Gingras	1825-1832
“ G. Aug. Parent	1832-1842
“ J. Tardif	1842-1875
“ Prime Girard	1875-1876
“ Chs Hallé	1876-1913
“ Aug. Vézina	1913-1914

M. Charles-Odilon Savard, né à Loretteville le 24 décembre 1870, du légitime mariage de Charles et de Marie Linteau ; entré au Petit Séminaire de Québec, en septembre 1886 ; au Grand Séminaire en 1892 ; ordonné le 17 mai 1896 ; vicaire à Saint-Jean Port-Joli, Sainte-Anne des Monts, Sainte-Cécile du Bic et Trois-Pistoles, de 1896-1898 ; professeur d'éléments latins, au Séminaire de Québec, de 1898 à 1907 ; curé de Saint-Nérée, 1897-1914, puis curé de Saint-Pierre, I.O., depuis cette époque.

M. l'abbé Savard a été nommé à temps pour préparer

la célébration du deuxième centenaire de sa vieille église et la voir classée parmi les reliques historiques. Puis, comme un bonheur n'arrive jamais seul, il présidera — dans quelques semaines — l'installation d'un carillon de de trois cloches. Alors, il ne manquera plus rien au bonheur de ce curé.

Bien que la liste des desservants et curés de Saint-Pierre ne mentionne aucun titulaire entre les années 1681-1685, on aurait tort de croire au veuvage de Saint-Pierre pendant ce laps de temps. Cet hiatus est dû au fait que le registre de l'état civil de ces quatre années fait défaut. Sans prétendre aboutir à une conclusion certaine, il est possible, je crois, d'expliquer plausiblement une lacune qui étonne au premier abord.

La supposition gratuite d'une négligence coupable préalablement écartée, l'hypothèse la plus probable, il me semble, c'est que ce registre est égaré plutôt que perdu. Le fait ne serait pas inouï, car à mon arrivée à Charlesbourg, en 1899, j'ai trouvé dans les archives un petit registre du Cap-Chat, diocèse de Rimouski. Quel coup de vent l'avait poussé jusque-là ? Sans me préoccuper de cette question secondaire, je m'empressai de faire réintégrer à ce document le domicile légal.

Quoiqu'il en soit, il ne faut pas se scandaliser, car le Saint-Pierre de cette époque était desservi par l'abbé de Francheville, en même temps desservant de Saint-Laurent et de Saint-Jean. Dans ces conditions, la disparition d'un registre ne saurait étonner.

Officiellement le curé de Sainte-Famille, M. Lamy, n'était plus le desservant de Saint-Pierre, mais comme les

anciens paroissiens le connaissent bien, et qu'il était plus à proximité, il est raisonnable de présumer qu'ils s'adressaient à lui de préférence.

Il est donc probable que les baptêmes, mariages, et sépultures de Saint-Pierre, de 1681 à 1685, voisinent pêle-mêle avec ceux de Sainte-Famille ou de Saint-Laurent.

TROISIÈME PARTIE

Diacre et Prêtres originaires de Saint-Pierre

Si je suis bon juge en la matière, il y a dans le tableau de Saint-Pierre que je viens de crayonner, une ombre qui l'empêche d'être parfait. Etant donné la série des guides spirituels de cette vieille paroisse, son âge, son âme foncièrement religieuse, et un traditionalisme que le temps n'a pu entamer, le groupe de ses moissonneurs ne me semble pas tout à fait normal. Il n'y a pourtant pas eu là plus qu'ailleurs disette de prédestinés. Quelles est donc la cause de ce déficit sacerdotal relatif ? Poser la question est plus facile que la résoudre, surtout quand on n'a pas l'honneur d'être un ancien paroissien de Saint-Pierre. Aussi, je laisse à qui de droit la solution de ce problème.

M. l'Abbé Pierre Gosselin

Fils de Gabriel, et petit-fils du premier ancêtre de la famille Gosselin ; baptisé à Saint-Pierre, le 15 février 1700, il fut tenu sur les fonts baptismaux par Pierre Haimard, négociant de Québec, et par Claire Jolliet, fille de Louis Jolliet.

Lors du second mariage de sa mère, trois ans après la mort de son père en décembre 1700, il fut adopté par son parrain, qui avait épousé Louise Guillot, seconde femme

de Gabriel premier. Le petit Pierre a donc été élevé dans la maison de son grand-père, rue Sous-le-Fort, et accola naturellement le nom de son parrain au sien. C'est grâce à ce dernier qu'il a fait ses études et qu'il est devenu diacre.

Entré au Petit Séminaire de Québec, le 9 mars 1712 ; au Grand Séminaire, le jour de la Saint-Michel 1719 ; tonsuré le 8 septembre 1721 ; minoré, le 11 septembre 1721 ; sous-diacre le 22 février 1722 ; diacre, le 1er mars 1722, l'abbé Pierre Gosselin-Haimard était sur le point d'être ordonné prêtre, lorsque Dieu le rappela à lui, le 22 novembre 1723. Il a été inhumé dans la basilique de Québec.

Il est probable qu'il visita plusieurs fois l'église actuelle de sa paroisse natale.

M. l'Abbé Jean-François Hébert

Ce premier prêtre originaire de Saint-Pierre est né en 1788, soixante-six ans exactement après la mort du jeune diacre dont je viens de parler.

Il était fils de François et de Josephite Côté, mariés à l'Ange-Gardien en 1782. Sa carrière sacerdotale ne fut pas longue, car il est décédé curé de Saint-Ours, en 1831, à l'âge seulement de quarante trois ans.

M. l'Abbé J.-B. Couture

Né en 1805 ; ordonné en 1831, démissionnaire en 1840, décédé en 1862 et inhumé à Saint-Charles, Bellechasse.

Si j'en crois la légende, cet original inné était la personnification parfaite de ce que l'on appelle la bonne franquette, indépendant de ces mille riens qui gênent parfois, mais qui donnent tant de charme aux relations sociales.

M. l'Abbé Edouard Bonneau

Il ne ressemblait nullement à ce dernier. Né en 1826, sur le territoire actuel de Sainte-Pétronille ; ordonné en 1849, et décédé en 1883 à l'Hospice des Sœurs de la Charité dont il était l'aumônier.

Cet ancien curé de Saint-Laurent, était le type du gentilhomme accompli.(1)

M. l'Abbé Georges Kertson

Malgré la consonnance de son nom de famille, il est bel et bien originaire de Saint-Pierre, île d'Orléans. J'en avais la certitude morale : sa demi-soeur, Mme Lemire de Stoke, me l'avait écrit ; le R. P. Charland l'insinue dans une note de son " Canac-Marquis ", les paroissiens le prétendaient. Malheureusement, la preuve documentaire, il m'était impossible de la pincer. Son acte de baptême était introuvable. Les registres de Saint-Pierre et des deux paroisses adjacentes, me disait-on, ne parlent pas de sa naissance. Pas de Georges sur la liste des onze

1. Voir sa biographie dans mes " Figures d'hier et d'aujourd'hui. "

enfants nés du premier mariage de Robert Kertson ! En revanche, elle mentionnait deux Geneviève. Un peu étonné, j'en demandai l'explication au curé, que l'index avait trompé. Pour me répondre, il lui fallut identifier les deux Geneviève, et lire leur acte de baptême. Or, la Geneviève de 1828 n'avait jamais existé. L'auteur de l'index, par distraction sans doute, avait substitué ce prénom féminin à celui de Georges, dont le Répertoire Tanguay ne parle pas non plus.

Morale : Méfiez-vous des index non collationnés !

Cette trouvaille a causé assez de recherches pour me justifier de la reproduire :

Le vingt septembre mil huit cent vingt-huit, nous prêtre soussigné avons baptisé Georges né hier du légitime mariage de Robert Kertson et de Geneviève Gobeille de cette paroisse, Parrain, Pierre Vaillancourt, marraine Scholastique Coté qui n'ont pu signer. Le père présent a signé avec nous.

Robert Cassonne.

(Signé) J. B. Maranda, ptre

Copie conforme à l'original C. O, Savard Ptre curé. Ce M. Maranda était un jeune prêtre de Saint-Laurent I. O., et en ce temps-là vicaire à Saint-Gervais.

Les enfants de la première famille Kertson étaient : Théodule 1823 ; Raimond, 1824 ; Barthélémi, 1827 ; Georges, 1828 ; Augustin, 1829 ; Geneviève, 1831 ; Joseph-Honoré, 1833 ; Esther-Aurélie, 1834 ; Ludivine 1836 ; Rosalie, 1838 ; Félix-Casimir, 1841.

L'abbé Kertson était irlandais par son père et canadien-français par sa mère, puisqu'il est né du premier

mariage de Robert Kertson et de Geneviève Gobeil, contracté le 23 juillet 1823.

Sa demi-sœur Marie, que j'ai mentionnée tout-à-l'heure, née d'un second mariage est actuellement, avec Dorothe Létourneau, la seule survivante de cette famille, et probablement l'orpheline élevée par Isidore Aubin, marié à Henriette Gosselin, l'une de mes tantes.

Le grand-père, Henry Kertson, était un soldat irlandais protestant, en garnison à Québec. Il éleva naturellement ses enfants dans la religion protestante, comme le prouve l'acte d'abjuration de sa fille Catherine :

“ Le premier juin mil huit cent seize, nous soussigné, en vertu d'un pouvoir à nous accordé par Mgr l'évêque de Québec, avons reçu la profession de foi de Catherine Kertson, âgée de dix-huit ans, et l'avons absous de l'excommunication à laquelle elle se trouvait assujettie par la profession de l'hérésie, en présence de Jean Gobeil et de Marie Gagnon, lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce requis, ainsi que la dite Catherine Kertson,

Signé) C. Berthelot, ptre.

Comme cette jeune fille avait été baptisée dans son enfance par un ministre protestant, on se contenta avant l'abjuration de suppléer les cérémonies de son baptême. Les parrain et marraine furent également Jean Gobeil et Marie Gagnon.

Où le jeune Kertson a-t-il fait son cours ? Quel protecteur la Providence a-t-elle placé sur son chemin ? Je l'ignore. Son histoire, pour moi du moins, commence seulement le 17 août 1854, jour de son ordination à Saint-Sulpice, Montréal. Son itinéraire sacerdotal fut le sui-

vant : vicaire à Sainte-Marie de Monnoir 1854-55 ; curé de Granby, 1855-60 ; passage au Séminaire de Saint-Sulpice ; curé de Kankakee, Illinois, en 1861 ; décédé à Madison, Nebraska, en 1901.

Le R. P. Leclerc, m'a narré sa rencontre accidentelle, à Chicago, en 1892, avec l'abbé Kertson. Il lui parla affectueusement de sa vieille paroisse natale, et l'interrogea sur les familles de Saint-Pierre, dont il avait conservé un excellent souvenir.

M. l'Abbé Narcisse Gosselin

Né le 26 novembre 1846, du mariage de Laurent Gosselin et de Marguerite Godbout ; élève de l'ancien collège de Saint-Louis de Kent, N. B., après être sorti de l'Institut des Ecoles chrétiennes, il termine ses études classiques et théologiques à Bourbonnais, Illinois.

Ordonné prêtre à Covington, Kentucky, le 11 juin 1882 ; vicaire à Ashland 1882-83 ; curé de Vérone, Missouri, 1883-1886 ; fondateur de la paroisse de Tellies, Tennessee, 1886-1888 ; puis, curé de Ashland, qu'il dota d'une superbe école paroissiale ; fondateur de Lineville ; décédé le 7 novembre 1921, à Ashland, après avoir été curé de la paroisse Sainte-Famille pendant vingt-sept ans.

La carrière sacerdotale de cet enfant de Saint-Pierre lui fait évidemment honneur, ainsi qu'à sa paroisse natale.

On ne saurait donc regretter sa sortie d'un Institut vers lequel il avait été orienté, en dépit d'une vocation ecclésiastique, peut-être moins visible à cet époque.

Mgr Benoit-Alphonse Coté, P. D.

Curé de Metighan

Le R. P. Clément Leclerc, C. ss. R.

Né le 22 novembre 1858 ; entré au Petit Séminaire de Québec en 1872 ; au Grand Séminaire en 1880 ; diacre le 19 mai 1883 ; prêtre le 7 juin 1884 ; et vicaire à Saint-Romuald ; professeur de belles-lettres au collège de Lévis en 1884 ; entré au noviciat de Saint-Trond, Belgique, en août 1885 ; profession en 1886 ; retour au Canada en novembre 1890 ; missionnaire attaché à la Maison de Sainte-Anne de Beaupré ; à la Maison de Sainte-Anne de Montréal en 1894 ; membre du personnel de la fondation d'Hochelaga en octobre 1896 ; rédacteur des Annales de la Bonne Sainte-Anne en 1900 ; recteur de la Maison d'Hochelaga en mai 1907 ; premier recteur de la Maison de Sherbrooke, fondée le 1er avril 1913 ; élu vocal pour le Chapitre général de la Congrégation, tenu à Rome en mai 1921 ; recteur de Sainte-Anne de Beaupré en juillet 1921, et à ce titre chargé de reconstruire la basilique de Sainte-Anne de Beaupré.

M. l'Abbé Phydime Paradis

Né en 1835 ; entré au Petit Séminaire de Québec en Sixième, le 2 septembre 1849 ; monte de la Quatrième en Seconde ; sorti après sa première année de philosophie, en 1854-55.

Ce séminariste allait aborder au port lorsqu'un je ne sais trop quoi le poussa en pleine mer, avant la dernière année de son cours. Alors, forcé d'orienter immédiatement sa barque, il inspecta l'horizon et résolut d'entrer dans le commerce. Puis, après un noviciat sommaire, il ouvrit à Saint-Roch de Québec, sur la paroisse actuelle de Jacques-Cartier, une modeste épicerie.

C'est précisément à cette époque que je l'ai entrevu la première fois, et que je l'ai souvent croisé.

D'apparence cléricale plus que laïque, il me faisait l'impression de l'épicier malgré lui. L'avenir ne devait pas tarder à démontrer que, depuis sa sortie du Séminaire il avait vécu avec une arrière-pensée. En 1887, il sollicita donc son admission dans le diocèse de Rimouski. Agréé par Mgr Langevin, qui n'avait pas oublié son ancien servant de messe au Séminaire de Québec, il fut tonsuré dans l'automne de la même année. Pourquoi avait-il attendu la onzième heure, quinze ans après l'érection du diocèse, à la veille de doubler le cap de la cinquantaine, lorsque son bagage intellectuel, en garage depuis trente ans, était naturellement empoussiéré ? Je l'ignore. Un peu lourd déjà, légèrement obèse, il était tard pour reprendre le chemin de l'école.

Cinquante ans, qu'on l'admette ou non, est le commencement de la vieillesse. A cet âge, on ne peut guère être déjà qu'un prêtre d'hôpital, sans compter que la poursuite du sacerdoce est aléatoire. Quoi qu'il en soit, libre à chacun d'en tenter l'essai.

Peu après l'entrée au Grand Séminaire du jeune clerc Mgr Langevin l'offrit à l'évêque de Chatham qui l'ac-

cepta à son tour. C'est donc comme sujet de ce dernier diocèse que l'abbé Paradis fut ordonné prêtre le 12 août 1885. Son rêve était réalisé, et l'heure arrivée de moissonner.

Les étapes de sa carrière sacerdotale peuvent être ainsi résumées : vicaire aux Trois-Pistoles un mois environ ; à Caraquet en septembre 1885 ; curé de Saint-François de Madawaska en avril 1886, où il présida à la construction de l'église et du presbytère : de Kouchibougu en 1889 ; de Sainte-Thérèse, Gloucester, en 1890 ; part pour les États-Unis où il continue de pérégriner quelques temps ; pensionnaire à l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance en 1898 ; à l'Hôpital de Saint-Basile, Madawaska en 1900 ; à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur en 1903 où il est décédé le 14 avril 1906.

Sur vingt et un ans de prêtrise, il en a donc passé près de quinze à l'Hôpital. L'abbé Paradis regrettait que ses aptitudes financières ne fussent pas un diapason de sa bonne volonté. Il n'a été ni la première ni la dernière victime de cette lacune. Qu'il repose donc en paix !

M. l'Abbé Pierre-Philéas Leclerc

Né le 30 avril 1869, du légitime mariage de Isidore Leclerc et de Marguerite Tessier-Laplante ; entré en Quatrième au Petit Séminaire de Québec en 1883 ; au Grand Séminaire en 1889 ; ordonné prêtre en 1893 ; prêtre de l'évêché de Sherbrooke pendant l'année de son ordination ; aumonier de l'Asile Saint-Michel Archange à deux reprises ; trois ans vicaire à Thetford

Mines ; curé de Berthier quelques années ; curé de Château-Richer depuis 1917.

Il est le frère du Recteur de Sainte-Anne de Beaupré

QUATRIÈME PARTIE

Religieux originaires de Saint-Pierre

INSTITUT DES ÉCOLES CHRÉTIENNES :

Ls.-Stan. Alphonse Roberge, en religion Frère Symphorien, fils de Jacques et de Scholastique Coté ; né en 1848 ; entré dans l'institut en 1865 ; profession en 1876. Ce frère distingué est actuellement au Mont-Saint-Louis, Montréal.

MONASTÈRE DES FRANCISCAINS :

Alexandre Godbout, en religion Frère Théophile ; fils de Pierre et de Marie Goulet ; né en 1886 ; entré en 1910 ; profession en 1919.

INSTITUT DES MARISTES :

J. Alphonse Leclerc, en religion Frère Alphonse-Benoît ; fils de Joseph et de Léa Rousseau ; entré au Juvénat en 1913 ; prise d'habit en 1918 ; profession en 1922 à Beauceville.

Religieuses originaires de Saint-Pierre

HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC :

Geneviève Gosselin, en religion Sainte Madeleine, fille de Gabriel Gosselin et de Françoise Lelièvre ; née le 11

septembre 1667 ; entrée en religion en 1688 ; profession en 1689 ; décédée en 1739.

Bien qu'elle soit née à Québec, elle n'en est pas moins une paroissienne de Saint-Pierre, où résidait habituellement son père.

Marcelline-Elise Laprise, en religion Saint-Stanislas ; née le 12 mai 1844 ; entrée le 21 mai 1867 ; professe le 30 novembre 1868 ; décédée le 25 octobre 1916.

Geneviève-Arthémise Gosselin, en religion Saint-Laurent ; née en 1853, du mariage de Laurent et de Marguerite Godbout ; entrée en religion en 1872 ; profession en 1874.

Blanche Laprise, en religion Saint-Benoît ; entrée en 1891 ; professe en 1893 ; décédée en 1896.

Victoria Lachance, en religion, Saint-Edmond, fille de Edmond et de Vitaline Tailleur ; née en 1885 ; entrée en 1911 ; professe en 1913.

HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC :

Marie Choret, en religion Saint-Paul, fille de Joseph et de Anne Loignon ; née en 1684 ; entrée en 1708 ; profession en 1708 ; décédée en 1759.

Elle est la première professe converse de l'Hôpital Général.

Marie-Victoire Cantin, en religion Saint-Augustin, fille de Ambroise et de Victoire Chabot ; née en 1809 ; professe en 1810 ; décédée en 1825.

Emélie-Aurélie Racine, en religion Saint-Alphonse de Rodriguez, fille de Christophe et de Scholastique Coté ; née en 1861 ; entrée en 1890 ; professe en 1892.

Geneviève Goulet, en religion Saint-Pierre, fille de Pierre et de Geneviève Flamine Gosselin ; née en 1875 ; entrée en 1901 ; professe en 1903 ;

Marie Gagnon, en religion Sainte Agnès, fille de Edouard Gagnon et de Marie Leclerc ; née en 1877 ; entrée en 1897 ; professe en 1899.

HÔTEL-DIEU DU SACRÉ-COEUR :

Léa Roberge, en religion Saint Laurent, fille de Jean et de Julie Céleste Leclerc : née en 1870 ; entrée en 1896.

Lumina Martel, en religion Saint-Léonard, fille d'Antoine et de Marie Gagnon ; entrée en 1906 ; professe en 1908.

CONGRÉGATION NOTRE-DAME :

Arthémise Goulet, en religion Saint-Théodore, fille de Ignace et de Henriette Noël ; née en 1855 ; entrée en 1878 ; décédée en 1881.

Marie Noël, en religion Sainte Ludivine, fille de Evariste et de Virginie Rousseau ; née en 1861 ; entrée en 1877 ; professe en 1880.

Lucie Pichet, en religion Sainte Angéline, fille de Ls-François et de Marie Leclerc ; née en 1903 ; entrée en 1920 ; professe en 1922.

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE.....	VII
LETTRE-PRÉFACE DU R. P. LECLERC, C. SS. R.....	IX

PREMIÈRE PARTIE

I

Bicentenaire de l'église.....	1
-------------------------------	---

II

L'église classée comme monument.....	2
--------------------------------------	---

III

Description de l'église de Saint-Pierre.....	3
--	---

IV

Topographie de saint-Pierre.....	5
----------------------------------	---

DEUXIÈME PARTIE

I

Crypte de l'église.....	9
L'abbé Dauric.....	9
Mgr Desgly.....	9
L'abbé L.-A. Parent.....	12
" Joseph Tardif.....	12
" Charles Tardif.....	18
" Maxime Tardif.....	23
M. le professeur Ls Tardif.....	24
L'abbé Charles Hallé.....	26

TROISIÈME PARTIE

Diacre et prêtres originaires de Saint-Pierre.....	35
L'abbé Pierre Gosselin.....	35
" Jean-Frs Hébert.....	36
" J.-B. Couture.....	36
" Edouard Bonneau.....	37
" Georges Kertson.....	37
" Narcisse Gosselin.....	40
M gr B.-A. Coté.....	41
Le R. P. Leclerc, C. ss. R.....	41
L'abbé Phydime Paradis.....	41
" P.-Philéas Leclerc.....	43

II

Religieux originaires de Saint-Pierre.....	45
--	----

III

Religieuses originaires de Saint-Pierre.....	45
--	----
